

L'orientation professionnelle

Autor(en): **Hug, J.-W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **35 (1964)**

Heft 2

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825359>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Personne ne niera la nécessité de fournir à nos jeunes la possibilité de s'instruire au maximum et d'acquérir le bien-être nécessaire. Il ne faut pas oublier que la force d'un pays réside dans ses cadres, dans l'effort et le dévouement au travail de sa population.

RUDOLF GNÄGI
conseiller d'Etat

L'orientation professionnelle

La jeunesse de la plupart des pays européens a de meilleures perspectives que jadis. Elle est aussi favorisée lorsqu'il s'agit du choix d'une profession : des apprentis doués et de bonne volonté sont recherchés dans presque toutes les activités et les salaires sont sensiblement plus élevés qu'autrefois, aussi bien pour les apprentis que pour les ouvriers mi-qualifiés et non qualifiés. Les obstacles se dressent moins nombreux sur la route que les jeunes gens désirent suivre. Les bourses d'apprentissage et d'études deviennent toujours plus importantes. Et pourtant une partie de la jeune génération est désespérée. C'est que l'époque actuelle, avec tous ses divertissements (radio, télévision, cinéma, sports), n'est guère propice à un développement sain. Réaliser ses désirs facilement, sans avoir de difficultés à vaincre, empêche le caractère de bien se tremper. Etre patient, savoir attendre, voilà qui rend persévérant et forme la personnalité.

La profession ne répond plus toujours suffisamment aux goûts de chacun. Le progrès de la technique, la rationalisation obligent à une spécialisation intense et restreignent les possibilités de développement de l'individu. Le bon salaire ne peut compenser l'absence d'une vraie satisfaction dans le domaine professionnel. Faut-il donc trouver bonheur et satisfaction durant les loisirs ?

Voici encore un autre problème : le choix judicieux d'une profession est rendu plus difficile par les troubles dus à une puberté prématurée. Bien des jeunes ne sont plus enracinés dans une chaude ambiance familiale. Le problème des générations soulève de plus fortes vagues que jadis. L'individu gagne une certaine indépendance sans que son sens des responsabilités se développe en conséquence. D'où certains drames...

Le choix d'une profession est rendu plus difficile encore par le fait que la réussite matérielle peut étouffer la vraie inclination. Moins l'homme a de difficultés matérielles d'existence, plus il est menacé de troubles psychiques. Ne sent-il pas sur quelle base incertaine il se meut ? Sur un terrain qui, en fin de compte, n'offre aucun appui solide. Toutes les sécurités matérielles et les assurances sont précaires. Compter sur elles engendre, sans qu'on s'en doute, une mauvaise conscience, car il est établi que l'on ne peut servir deux maîtres.

J.-W. HUG
chef de l'Office cantonal de
l'orientation professionnelle